

Certification Professionnelle

ENTREPRENEUR DE LA TPE

LE PARCOURS

Certification
professionnelle

Entrepreneur de la TPE

Formation continue

CODE DE LA FORMATION (CPF) : 161360

Niveau III, homologué au RNCP

La Couveuse
d'entreprises 



UNION DES COUVEUSES D'ENTREPRISES
Tester > Valider > Créer

N° Siret 394 222 541 00036, n° organisme de formation : 11788030178

Présentation du dispositif

Finalité et objectifs

Nous avons conçu un programme de formation vous permettant de développer vos compétences entrepreneuriales, que vous soyez porteur de projet en phase de démarrage, nouveau chef d'entreprise ou entrepreneur plus expérimenté.

Différente, la certification « Entrepreneur de la TPE » propose un parcours de formation individuel et collectif couplé à votre pratique terrain.

Objectifs pédagogiques

Acquérir les méthodes et les logiques d'action nécessaires à la maîtrise et au développement d'un projet entrepreneurial.

Compétences visées

A l'issue de la formation, vous serez en capacité de maîtriser les compétences relatives aux 5 axes de la certification « Entrepreneur de la TPE » :

- **Axe 1. Traduire l'information en vue de l'élaboration du projet ;**
- **Axe 2. Élaborer et piloter la stratégie opérationnelle ;**
- **Axe 3. Contrôler la viabilité économique et financière de l'activité ;**
- **Axe 4. Maîtriser l'action commerciale ;**
- **Axe 5. Conduire un projet écoresponsable.**

Déroulement de la formation

Horaires :

9h00-13h / 14h-18h00

Matériel informatique :

Nous mettons à votre disposition des Espaces Ressources équipés en informatique, imprimante et vidéo projecteur.

Contenus des formations

Contexte général :

Cette formation s'inscrit au sein du parcours certifiant de formation « Entrepreneur de la TPE » de l'Union des couveuses référencées au RNCP.

Public :

Porteurs de projet de création d'entreprise en parcours couveuse

Prérequis :

Dans le cadre de la certification professionnelle, le niveau requis est le niveau Bac

Descriptif de la formation

La certification « Entrepreneur de la TPE » développe l'acquisition des compétences de la certification en trois axes complémentaires :

Les formations collectives

70 heures

Vous suivez un parcours de formation alternant apports théoriques et mise en pratique au sein d'un groupe d'entrepreneurs de 12 personnes maximum.

L'accompagnement individuel

40 heures

En face-à-face pédagogique. Ces rendez-vous ont pour but de mettre en pratique les enseignements théoriques acquis en formation théoriques et à faire preuve de réflexion et d'initiative concernant le développement du projet entrepreneurial.

La pratique terrain

300 heures

Où votre projet vous sert à développer concrètement votre expérience terrain.

Vous pouvez être hébergé juridiquement pendant toute la durée de la couveuse grâce au CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise).

Prix de la formation : 4 500€

Modules de formation (1/3)

Etre entrepreneur

- Se présenter en 5 minutes
- Utiliser un logiciel de facturation
- Comprendre et connaître les différentes pièces comptables
- Faire une note de frais
- Connaître les charges déductibles de son activité
- Présenter son activité en 5 étapes
- Les principes de l'effectuation

8

heures

Structure des prix : comprendre les coûts à tous les coups

- Comprendre le prix de revient :
- Notions de gestion
 - L'organisation des tâches: temps facturés vs temps cachés
 - Le mécanisme de la TVA
- Les charges fixes, les charges variables :
- Comprendre le seuil de rentabilité et le point mort
 - Définition du seuil de rentabilité
 - Le calcul du seuil de rentabilité
 - Les avantages du calcul du seuil de rentabilité

8

heures

Analyse des besoins et argumentaires / Simulation d'entretien

- L'analyse du marché
- Les outils d'analyse des besoins
- La construction d'un argumentaire
- Rappel sur les outils permettant la construction d'argumentaire
- L'importance des différents types de communication (verbale, non verbale, vocale)
- Les étapes de l'entretien de vente
- Les composantes d'une vente
- Simulation d'entretien pour les volontaires acceptant de se mettre en situation

16

heures

Stratégie, outils de communication et de marketing

- Comprendre les stratégies de la communication
- Mettre en place sa charte graphique
- Réaliser les outils de communication appropriés à son projet
- Réaliser les outils de marketing appropriés à son projet

8

heures

Les réseaux sociaux

- Exposer les enjeux des réseaux sociaux d'aujourd'hui dans la communication et la veille d'une entreprise
- Créer une communication externe et une relation client à travers les réseaux sociaux, et y manager ses actions
- Définir une vraie stratégie de présence en ligne sur les principaux réseaux

8

heures

Plan d'actions commerciales et proposition commerciale

- Construire et rédiger un plan d'actions commerciales
- Traduire le plan d'actions commerciales en objectifs de prospection commerciale et administrer le tableau de suivi
- Comprendre le contexte de la proposition commerciale, en connaître les différents chapitres

8

heures

Modules de formation (2/3)

Juridique les fondamentaux

- Chercher à assurer efficacement son activité professionnelle
- Prendre une décision quant à la création éventuelle de sa marque
- Décider de rédiger des Conditions Générales de Vente
- Vérifier les mentions légales sur sa documentation commerciale
- Présenter un dossier financier cohérent

8

heures

Quelle structure juridique pour mon entreprise ?

- Faire une distinction claire entre un régime fiscal, une forme juridique, un statut social
- S'approprier et hiérarchiser les critères de choix d'une structure juridique compte tenu des incidences fiscales et sociales
- Appliquer les différents scénarii à sa propre situation

8

heures

Gestion du temps et de projet

- Connaître ses points forts et points faibles
- Clarifier ses objectifs (court terme, moyen terme, long terme)
- Identifier et décomposer l'ensemble des étapes de son projet
- Gérer ses priorités
- Planifier les étapes de son projet
- Maîtriser les interruptions, optimiser son temps de travail et se discipliner

8

heures

Initiation à la comptabilité

- La comptabilité à quoi ça sert ?
- Comment ça marche ?
- Les automatismes à prendre
- Qu'est-ce que cela produit ?
- Comment la mettre en place ?
- Comprendre les différents documents comptables : le livre journal, le grand livre, la balance, le bilan, le compte de résultat

8

heures

Initiation au Développement Durable et réseau local

- Décrire les composantes du Développement Durable
- Présenter ses outils de mise en pratique
- Décliner des applications du Développement Durable dans son projet d'entreprise

8

heures

Préparation à l'organisation administrative à la création d'entreprise

- Préparer le dossier pour l'immatriculation de l'entreprise selon la structure choisie
- Mettre en place avant la création de l'entreprise les outils de gestion pour un meilleur suivi de l'activité
- Se préparer à une organisation administrative efficace

8

heures

Modules de formation (3/3)

Evaluation des compétences acquises :

La Couveuse définit les modalités d'évaluation de la progression de l'entrepreneur à l'essai par la définition de plusieurs étapes tout au long du parcours concernant les 5 champs de compétences de la certification « Entrepreneur de la TPE ». Les dates des évaluations et les travaux préparatoires sont connus à l'avance.

Dans le cadre de ce parcours, vous vous engagez à suivre les consignes d'évaluation édictées par la certification concernant les formations collectives, individuelles et la pratique terrain. Les critères d'évaluation sont déterminés par le référentiel de certification. Indépendamment, d'autres évaluations (évaluations de modules, par exemple) peuvent avoir lieu.

Jury local : un jury local composé de personnes reconnues sur le secteur d'activité de l'entrepreneur, dans l'écosystème entrepreneurial, valide à partir d'une présentation faite par l'entrepreneur et/ou une mise en situation les compétences requises pour l'obtention de la certification. Le jury local émet un avis favorable ou non pour l'obtention de la certification.

Un jury national organisé ultérieurement valide ou non la décision prise par le jury local. Le jury national est organisé sans la présence de l'entrepreneur.

Litiges et contestation : Le jury national est responsable pour la gestion des litiges et des contestations des candidats non admis par les jurys locaux. En cas de contestation l'entrepreneur peut en référer au jury national. Les décisions du jury national sont souveraines et définitives.

Vos relations avec Pôle Emploi ou votre employeur

Afin de garantir le meilleur suivi de votre dossier, nous vous demandons de respecter les consignes présentées dans ce document. Le non-respect de ces démarches peut entraîner des convocations inutiles, des erreurs dans le calcul de vos droits, des démarches fortuites ou une radiation.

Avant l'entrée en formation

Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec votre conseiller Pôle Emploi et à lui remettre votre attestation de formation. Vous devez informer Pôle Emploi de vos dates d'entrée et de sortie de formation de même que votre employeur dans le cadre d'une prise en charge financière par votre OPCA.

Pendant votre formation

Pendant toute la durée de votre formation, n'oubliez pas de faire votre **déclaration mensuelle** (via internet). Répondre OUI à la question « êtes-vous en formation ? », votre changement de catégorie s'effectue automatiquement lors de la saisie par Pôle Emploi de votre entrée en stage.

S'il y a une interruption de formation d'une durée supérieure à 15 jours, vous devez vous **réinscrire** comme demandeur d'emploi pour cette période auprès de Pôle Emploi (via internet).

A l'issue de la formation

Pensez à vous **réinscrire comme demandeur d'emploi** (via internet) afin de garantir la poursuite de vos droits et à suivre l'issue de votre projet avec votre conseiller.

L'hébergement juridique en couveuse

L'originalité de la certification « Entrepreneur de la TPE » réside dans le test d'activité qu'elle vous permet de réaliser sur votre projet tout en acquérant les compétences entrepreneuriales nécessaires à son développement.

Lieux des formations couveuse des Yvelines

Les formations collectives se dérouleront dans les locaux de la couveuse. L'information est transmise au moment de l'intégration.

- Epône
- Saint-Quentin-en Yvelines
- Sartrouville

Les formations individuelles se dérouleront sur les sites couveuse ou les permanences.

L'incubateur-Couveuse des Yvelines, c'est :

- 24 ans d'expérience dans l'appui à la création d'entreprise dont 10 ans avec l'intégration du portage
- Membre du réseau de l'Union des Couveuses
- Présence sur le département des Yvelines
- 550 projets accompagnés
- 85% de solutions positives à la sortie
- 80% des entreprises créées existent 3 ans après la création



Interlocuteurs

La Couveuse d'Entreprises des Yvelines

Responsabilité pédagogique de la formation : gestion des candidatures, animation pédagogique des modules de formation, accompagnement individuel, gestion des évaluations,

Volet administratif et logistique : inscriptions, gestion des présences, gestion des Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE), collecte des évaluations, mise à disposition des salles, organisation des jurys locaux.

Contact :

Couveuse des Yvelines

Nom Prénom : ROSOLI Marie Dominique

Adresse : 6 avenue de la Mauldre – ZA de la Couronne des Prés – 78680 Epône

Tél. : 01 30 91 32 32

mdrosoli@bge78.fr ou couveuse78@bge78.fr

L'Union des Couveuses d'Entreprises

Volet administratif : Organisation des jurys nationaux, remise des certifications, coordination nationale de la certification.

Contact :

Union des couveuses d'entreprises

VICTOR RICHARD

Palais Brongniart, 28 place de la bourse

75002 Paris

Tél. : 01 43 20 45 93

Victor.richard@uniondescouveuses.com

Certification également disponible par voie de VAE.

Pour plus d'informations <http://ecole-superieure-entrepreneuriat.com/>

Nos partenaires et financeurs

